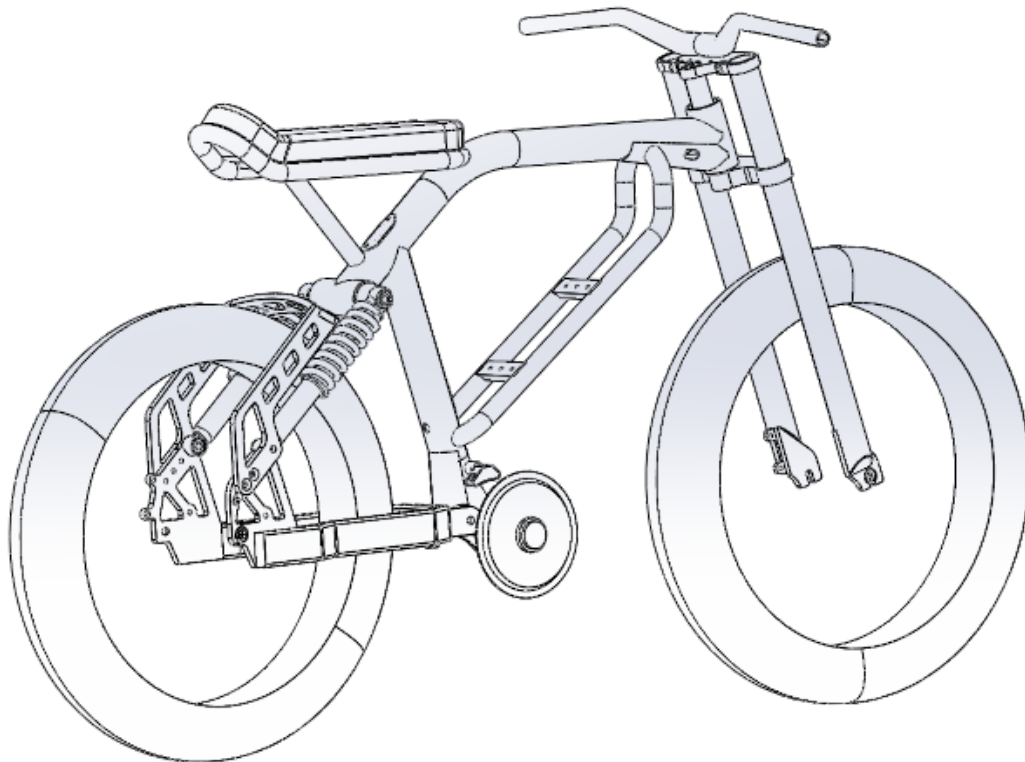




NOTICE D'UTILISATION



CONFORME AUX EXIGENCES DE SÉCURITÉ

Merci d'avoir acheté votre vélo Aevon Bikes, **Le Cafe Racer** ©.

Il est important de conserver ce guide et de s'y référer pour toute utilisation de votre bicyclette.

AVERTISSEMENT GENERAL	3
VOTRE VÉLO ET SES LIMITES	4
RÉGLAGE DE VOTRE POSITION SUR LE VÉLO	5
CONSEILS POUR FAIRE DU VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ	6
VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ AVANT UTILISATION	8
ENTRETENIR SON VÉLO	9
ENTRETIEN PÉRIODIQUE ET RÉVISION	10
NETTOYAGE	10
OUTILLAGE NÉCESSAIRE	10
LUBRIFICATION	10
COUPLE DE SERRAGE	11
VÉRIFICATION DES COMPOSANTS	11
RÉGLAGE DES VITESSES ET UTILISATION	14
RECOMMANDATION ET RÉGLAGE DES FREINS	16
AUTRES COMPOSANTS ET CONSOMMABLES	17
ACCESSOIRES	17
GARANTIE	18

AVERTISSEMENT GENERAL

LEXIQUE DU VÉLO



Figure 1

1	Cadre	9	Sonnette	17	Manivelle	25	Eclairage avant
2	Fourche	10	Selle	18	Béquille	26	Réfecteur avant
3	Jeu de direction	11	Eclairage arrière	19	Pédale	27	Réfecteur arrière
4	Potence	12	Pignons	20	Pneu		
5	Cintre	13	Dérailleur	21	Jante		
6	Poignée	14	Chaîne	22	Rayon		
7	Levier de vitesse	15	Plateau	23	Etrier de frein		
8	Levier de frein	16	Boîtier de pédalier	24	Disque de frein		

VOTRE VÉLO ET SES LIMITES

LIMITE D'USAGE DE VOTRE VÉLO

Votre vélo est conçu pour un usage de trajets quotidiens et de loisir en ville et sur route.

Le vélo n'est pas adapté pour un usage sportif.

Pour un usage optimal, l'utilisateur doit mesurer entre 1.5m et 1.85m, si vous êtes plus grand ou plus petit, le vélo "Le Cafe Racer" n'est pas adapté à votre morphologie.

Votre vélo n'est pas conçu pour une utilisation :

- dans le sable, la boue, la roche ou autres terrains non carrossables
- dans l'eau (les moyeux et le boîtier de pédalier ne doivent pas être immergés)
- en milieu salin (sur la plage par exemple).

Le vélo peut supporter 100 kilogrammes en tout et pour tout sur le vélo :

- 100 kilogrammes pour le cycliste

En cas de non-respect de ces conditions générales d'utilisation, la société Aevon Bikes ne pourra être tenue responsable des dégâts occasionnés et la garantie du vélo ne pourra pas s'appliquer.

STOCKAGE DU VÉLO

Votre vélo n'est pas conçu pour être stocké de manière prolongée à l'extérieur (maximum 24h).

Il doit être stocké dans un local sec et tempéré (hors gel) à l'écart de produits corrosifs : milieu marin (ex : pont de bateau), désherbant, acides, solvant, batterie...

En cas de stockage inadapté, la société Aevon Bikes ne pourra être tenue responsable des problèmes rencontrés et ne pourra prendre en garantie les dommages causés.

RÉGLAGE DE VOTRE POSITION SUR LE VÉLO

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU CINTRE



Figure 2

Le réglage s'effectue avec une clé allen de taille 6mm.

CONSEILS POUR FAIRE DU VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité et celle des autres usagers de la route. Certains équipements sont obligatoires, que ce soit pour vous ou votre vélo.

L'ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Les équipements obligatoires pour le cycliste

- Le casque

En circulation, le conducteur et le passager d'une bicyclette, s'ils sont âgés de moins de 12 ans, doivent porter un casque conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Ce casque doit être attaché.

- Le gilet rétro-réfléchissant

Le port d'un gilet rétro-réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste, et son éventuel passager, circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

Il est interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes ou casque audio). L'usage du téléphone tenu en main est également interdit. Il n'existe pas de dispositif permettant aux cyclistes de téléphoner en route à ce jour.

Les équipements obligatoires pour votre vélo

- Avertisseurs sonores
- Eclairages
- Réflecteurs latéraux et frontaux

RESPECT DES RÈGLES DE CIRCULATION

- Pour les cyclistes, l'obligation d'emprunter les bandes ou pistes cyclables est instituée par l'autorité investie du pouvoir de police après avis du préfet. Il est cependant fortement recommandé aux cyclistes, pour leur sécurité, de privilégier l'emprunt des voies qui leur sont dédiées.
- Si la chaussée est bordée de chaque côté par des voies cyclables, les utilisateurs de ces voies, doivent emprunter celle de droite, dans le sens de la circulation et respecter les feux de signalisation réglant la traversée des routes.
- En l'absence de pistes ou bandes cyclables, les cyclistes circulent sur le côté droit de la chaussée et peuvent s'écarter des véhicules en stationnement sur le bord droit de la chaussée, d'une distance nécessaire à sa sécurité.
- Ne circulez pas sur les trottoirs. Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.
- Les cyclistes sont autorisés à rouler sur les voies vertes, les zones de rencontres ou les zones 30, sauf dispositions contraires pouvant être prises par les autorités municipales.

- Les vélos doivent être stationnés aux emplacements indiqués ou bien sur la chaussée.
- Dans les zones de rencontre, ne circulez pas à plus de 20 km/h et respectez la priorité du piéton
- Dans les aires piétonnes, circulez à l'allure du pas.
- Dans les zones 30 et les zones de rencontre, les vélos peuvent circuler dans les deux sens. Le double sens vous permet de bénéficier d'une meilleure visibilité, d'éviter les grands axes de circulation et de simplifier les itinéraires.

Rouler à vélo hors agglomération

- Ne roulez pas trop près de l'accotement, pour éviter les ornières ou les gravillons.
- Dans les virages, serrez au maximum à droite car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment.
- Soyez particulièrement prudent lors du passage d'un camion : l'appel d'air risque de vous déséquilibrer.
- Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.
- Si votre groupe compte plus de dix personnes, scinder-le.

Rouler en toute sécurité

- Roulez avec deux mains sur le guidon.
- Roulez dans le sens de circulation.
- Ne vous accrochez jamais à une voiture ou à tout autre véhicule.
- Lorsque vous roulez avec un chargement, pensez à l'équilibrer (également pour le transport d'enfant).
- Ne pas rouler de nuit ou par mauvais temps sans éclairage.
- Sur chaussée humide prenez vos distances, la distance de freinage est allongée.
- Évitez les vêtements amples ou larges, idem pour enfant que vous transportez.
- Soyez vigilants avec les enfants à proximité de votre vélo, évitez qu'ils ne se coincent les doigts.
- Ne pas monter à 2 ou 3 adultes sur le vélo.
- Ne pas faire de vélo sous l'emprise de stupéfiants ou d'alcool.

ATTENTION ! Ne jamais rouler à deux personnes sur un vélo.

Rouler en toute sécurité de nuit

Ne jamais rouler de nuit ou par mauvais temps sans éclairage : l'éclairage est obligatoire pour rouler au crépuscule, de nuit ou à l'aube (1 heure et demie avant le lever du soleil et 1 heure et demie après le coucher du soleil).

Vous devez être visible des automobilistes et des motocyclistes :

- Habillez-vous de vêtements réfléchissants et clairs, allumez l'éclairage avant et arrière de votre vélo.
- Eclairage et catadioptre de couleur rouge doivent être présents à l'arrière du vélo.
- Eclairage et catadioptre de couleur blanche doivent être présents à l'avant - les catadioptres latéraux orange doivent être placés sur les roues.

Rouler en toute sécurité sous la pluie

En cas d'utilisation sous la pluie ou sur chaussée humide prenez vos précautions car la distance de freinage peut augmenter et l'adhérence diminuer sensiblement.

Portez un équipement et des vêtements renforcés, tels que des gants, des lunettes.

Ne portez pas de vêtements larges qui pourraient se coincer dans les roues.

NB: tous nos vélos sont livrés avec un kit d'éclairage avant et arrière ainsi que de catadioptres arrières et catadioptres latéraux de roues.

VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ AVANT UTILISATION

Contrôlez la pression des pneus, le bon fonctionnement du système de freinage, le bon serrage de la selle, de la tige de selle, de la potence, du cintre, des roues et des pédales. Vérifiez aussi le bon fonctionnement du système d'éclairage et la présence des réflecteurs.

ENTREtenir SON VÉLO

ATTENTION : comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé.

Nous vous recommandons de confier votre vélo à un revendeur de vélos agréé avant de l'utiliser et une fois par an pour l'entretien afin que vous puissiez profiter de votre vélo Aevon Bikes le plus longtemps possible. Les vélos de ville et de balade demandent un entretien régulier.

Un entretien régulier préserve la valeur et la sécurité de votre vélo. Vous pouvez effectuer vous-même les procédures d'entretien et d'inspection ou confier votre vélo à un revendeur pour l'entretien.

Attention aux risques de coincement lors de la révision de votre vélo.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE ET RÉVISION

Toutes les semaines ou toutes les deux semaines, serrez tous les écrous et les boulons. Vérifiez tout le matériel pour vous assurer qu'aucune pièce n'est usée ou endommagée, que l'alignement de la fourche et du cadre est correct, et que tous les composants sont dans la bonne position. Nettoyez, lubrifiez.

A titre indicatif, et surtout fonction de l'intensité de l'usage il faudra prévoir au minimum une révision par an :

Révision à un an :

- Changement des disques de freins
- Révision générale
- Graissage

Révision à 2 ans :

- Changement de boîtier de pédalier
- Changement câbles et gaines
- Changement transmission
- Changement pneus et chambres à air

En cas d'utilisation intensive du vélo, il est recommandé d'inspecter son cadre et sa fourche de manière périodique. En cas de doute (sur la présence de fissures ou autres dommages), il est impératif de se rendre au plus vite chez un professionnel ou de contacter la société Aevon Bikes afin de le faire contrôler et ainsi éviter tout risque de blessures ou de casses irréversibles.

NETTOYAGE

Nettoyez régulièrement le cadre et toutes les pièces avec un chiffon ou une éponge humide.

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Pour l'entretien de votre vélo Aevon Bikes vous aurez besoin de :

- Clé plate de 15
- Jeu de clés Allen de 2.5, 3, 4, 5 et 6 mm
- Pompe à air
- Démonte-pneus

LUBRIFICATION

Nous préconisons l'utilisation d'une huile fine pour la lubrification de la chaîne, des pignons, des câbles et gaines. La lubrification est à faire au minimum une fois par mois, ou plus en fonction de l'utilisation et des conditions d'utilisation (pluie, neige...).

COUPLE DE SERRAGE

COMPOSANT	COUPLE	OUTIL
Boîtier de pédalier	50 - 70 N.m	/
Jeu de direction	/	Clé plate 32
Cintre Potence	8 - 12 N.m	Allen 6
Manivelle	35 - 50 N.m	Allen 8
Pédales	35 - 40 N.m	Clé plate 15
Béquille simple	12 N.m	Allen 8
Levier de frein	8.5 - 10.5 N.m	Allen 5
Levier de vitesse	2.5 - 4 N.m	Allen 5
Roue arrière	9 - 13,5 N.m	Allen 8
Roue avant (fourche rigide)	6 - 7 N.m	/
Roue avant (fourche suspendue)	9 - 13,5 N.m	Allen 8
Tringle de garde boue avant	2.5 - 4 N.m	Allen 3
Tringle de garde boue arrière	2.5 - 4 N.m	Allen 3
Etrier de frein	5 - 7 N.m	Allen 5
Câble de frein	6 - 8 N.m	Allen 5
Dérailleur sur cadre	13.5 - 16 N.m	Allen 5
Câble de dérailleur	5 - 7 N.m	Clé plate 9

VÉRIFICATION DES COMPOSANTS

LES ROUES

Assurez-vous que les axes de la roue avant et de la roue arrière sont correctement serrés. Les roues doivent être centrées dans la fourche ou les pattes. Un bruit irrégulier des roues ou des freins touchant la jante indique que la roue doit être entretenue. Les roues doivent être contrôlées régulièrement pour vérifier le serrage des rayons et l'alignement réel.

ALIGNEMENT DES ROUES

Les roues doivent tourner en douceur sans osciller d'un côté à l'autre. Vérifiez le jeu des roulements des moyeux en soulevant la bicyclette et en faisant tourner la roue. La roue doit continuer à tourner pendant plusieurs tours, puis s'arrêter. Pour vérifier le jeu des moyeux : essayez de déplacer la jante d'un côté à l'autre entre la fourche. Pendant ce test, il ne doit pas y avoir de jeu important. Si vous détectez du jeu ou si la roue est difficile à tourner, les roulements du moyeu doivent être réglés.

Veillez contacter un mécanicien cycle pour faire régler les roulements du moyeu.

Si les roues du vélo ne sont pas correctement alignées, amenez-le immédiatement chez un mécanicien ou contactez le service après vente de Aevon Bikes par email à contact@aevon-bikes.com.

JANTES

Les jantes doivent être lisses et sans fissures, cassures ou renflements. Vérifiez qu'elles soient lisses à l'intérieur pour éviter de percer la chambre à air.

Afin de préserver l'état des jantes et d'en éviter l'usure prématurée, il conviendra de les entretenir avec les gestes adaptés : vérifiez leur état visuellement et au toucher et veillez à ce que la bande de freinage reste lisse et homogène. Faites inspecter la roue par un professionnel en cas d'anomalie et faites-la changer au besoin.

Nettoyez régulièrement la bande de freinage afin d'en éliminer les traces de gomme et d'en améliorer l'adhérence.

RAYONS

Vérifiez régulièrement la tension des rayons. La tension doit être à peu près la même sur tous les rayons.

Si les rayons se desserrent légèrement, vous pouvez resserrer les écrous, mais il est recommandé de confier le vélo à un mécanicien de bicyclettes. Si vous détectez un rayon desserré ou si la jante présente un jeu latéral de plus de 4 mm, faites immédiatement réviser la roue par un technicien.

Si vous roulez avec des rayons desserrés, la roue risque de se rompre et de provoquer une chute importante.

PNEUS

Le maintien d'un niveau de gonflage correct de vos pneus garantit une conduite souple, efficace et sûre.

Assurez-vous que les pneus soient gonflés selon la pression indiquée sur le flanc du pneu. Une pression inadéquate des pneus entraînera une usure excessive et un remplacement prématuré. Une pompe à pied ou à main doit être utilisée. Les pompes pressurisées et non réglées ne doivent pas être utilisées.

Le pneu doit être correctement installé dans la jante et l'ajustement de la tringle du pneu dans la jante doit être vérifié. Si la chambre à air est coincée entre le pneu et la jante, elle explosera lors du gonflage. Assurez-vous que le pneu n'est pas fissuré ou usé de façon inégale. Vérifiez l'absence de renflements. Vérifiez que la valve soit bien droite dans la jante. Les pneus usés de manière irrégulière doivent être remplacés immédiatement.

Les pneus sont à remplacer de toute urgence quand la bande anti-crevaison apparaît, à surveiller lorsque les sculptures du pneu disparaissent.

RÉFLECTEURS

Les réflecteurs doivent être propres, bien fixés et positionnés de façon à pouvoir identifier la bicyclette la nuit avec une visibilité avant, arrière et latérale. Les unités endommagées doivent être remplacées rapidement.

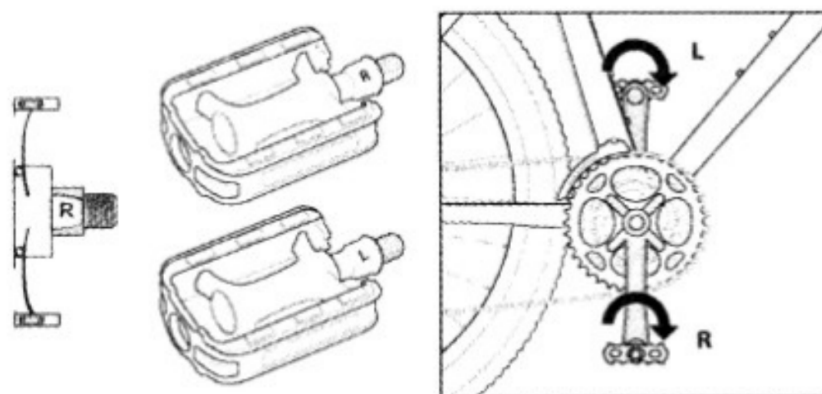
CHAÎNE

Vérifiez fréquemment que la chaîne n'est pas endommagée ou étirée et remplacez-la si nécessaire.

Lubrifiez-la plusieurs fois par saison et après chaque lavage ou sortie sous la pluie. Utilisez une huile légère et polyvalente, en veillant à huiler chaque maillon. Une huile fine spécifique pour chaîne est disponible dans tous les magasins de bicyclettes.

La chaîne doit être remplacée après un maximum de 2000 kilomètres. Cette opération nécessite des outils spéciaux et doit être effectuée par un mécanicien vélo certifié.

PÉDALES



Evitez de tenter de serrer la pédale à la main, utilisez une clé adaptée (clé plate de 15).

1. Identifiez votre pédale : regardez la lettre notée sur la pédale « L » ou « R ».
2. La pédale marquée « R » est la pédale de droite de votre vélo. Tournez-la pour la fixer sur la manivelle dans le sens des aiguilles d'une montre.
3. La pédale marquée « L » est la pédale de gauche de votre vélo. Tournez-la pour la fixer sur la manivelle dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Remplacez les pédales si les roulements sont serrés ou bloqués et si le filetage est perdu ou très usé. Maintenez les roulements des pédales lubrifiés.

LES MANIVELLES

La manivelle doit tourner librement sans jeu latéral. Vérifiez le jeu de roulement des manivelles en saisissant l'extrémité de la manivelle près du filetage de la pédale et en essayant de la faire bouger latéralement. Si vous détectez un jeu, le faire corriger par un revendeur.

Maintenez le contre-écrou serré et gardez les roulements propres et bien réglés. Vérifiez régulièrement le boulon de la manivelle pour vous assurer que les manivelles restent bien serrées. Remplacez immédiatement les manivelles tordues ! N'essayez pas de les redresser.

PLATEAU

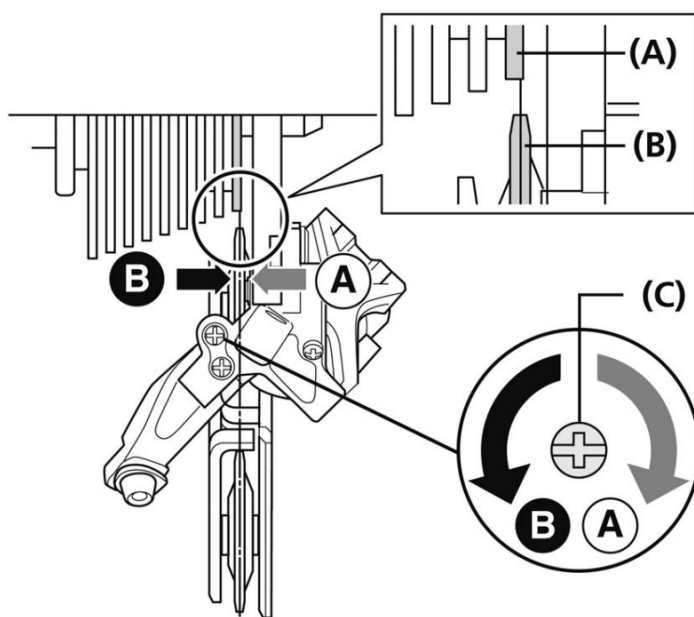
Remplacez-les si les dents des plateaux sont déformées ou endommagées. Maintenez les plateaux serrés sur la manivelle.

RÉGLAGE DES VITESSES ET UTILISATION

RÉGLAGE DU DÉRAILLEUR ARRIÈRE (MODÈLE 8 OU 10 VITESSES) :

Réglage inférieur :

- Installez-vous afin de regarder le vélo par l'arrière
- Mettez la chaîne sur le plus petit pignon
- Tournez la vis de réglage supérieure (C) pour effectuer le réglage de sorte que le galet de guidage (B) soit au même niveau que la ligne extérieure du pignon le plus petit (A).



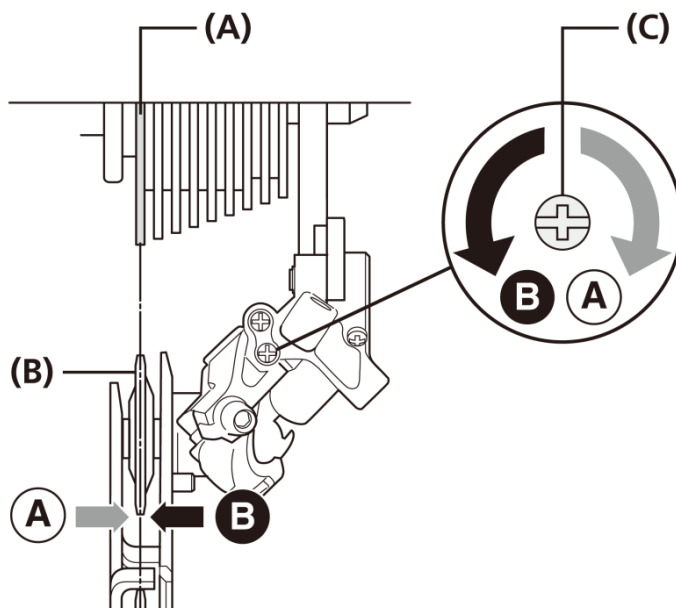
(A) Ligne extérieure du pignon le plus petit

(B) Galet de guidage

(C) Vis de réglage supérieur

Réglage supérieur :

- Installez-vous afin de regarder le vélo par l'arrière
- Mettez la chaîne sur le plus grand pignon
- Tournez la vis de réglage inférieur (C) de sorte que le galet de guidage (B) se déplace vers une position directement alignée avec le plus grand pignon (A)



- (A) Grand pignon
(B) Galet de guidage
(C) Vis de réglage inférieur

VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT

Vérification du petit pignon :

- Appuyez sur le levier de vitesse pour positionner la chaîne sur le plus petit pignon : la chaîne doit se déplacer de gauche à droite sans frottement excessif et sans jeu dans le câble de commande.
- Si la chaîne n'atteint pas le plus petit pignon, réglez la vis de butée "H" (en la déplaçant vers l'extérieur, en s'éloignant du boîtier du dérailleur), ce qui permet au dérailleur de se déplacer davantage vers l'extérieur du vélo.

Vérification du grand pignon :

- Appuyez sur le levier de vitesse pour positionner la chaîne sur le plus grand pignon : la chaîne doit se déplacer de droite à gauche sans frottement excessif et sans jeu dans le câble de commande.
- Si la chaîne n'atteint pas le plus grand pignon, réglez la vis de limitation "L" pour tenir compte de cette situation et positionnez la chaîne sur le plus grand pignon. Positionnez-la de manière à ce qu'elle s'appuie contre le boîtier du dérailleur pour éviter tout déplacement supplémentaire vers l'intérieur du dérailleur arrière.

En cas de doute, se référer et s'adresser à un professionnel ou le service après vente de Aevon Bikes par email à contact@aevon-bikes.com.

RECOMMANDATION ET RÉGLAGE DES FREINS

Avant toute utilisation, vérifiez le bon fonctionnement des freins.

Les leviers de frein doivent être faciles à actionner et bloquer la roue avec une pression moyenne. Si le levier de frein a un débattement trop important, cela entraînera un serrage insuffisant des plaquettes de frein et une perte de puissance de freinage.

La pression hydraulique est correctement réglée si les plaquettes de frein viennent serrer le disque de frein lorsque le levier de frein est tiré au tiers de sa course.

Si les freins du vélo ne sont pas correctement réglés, amenez-le immédiatement chez un mécanicien cycle ou contactez le service après vente de Aevon Bikes par email à contact@aevon-bikes.com.

Le levier de frein droit commande le frein arrière.
Le levier de frein gauche commande le frein avant.

Attention, la distance d'arrêt à une vitesse de 16km/h doit être d'un maximum de 7m sur route sèche et de 9m sur route humide.

Les durites hydrauliques de freins ne doivent pas être endommagés
Les disques et les plaquettes de freins ne doivent en aucun cas être souillés par un lubrifiant ou un corps gras.

Vérifiez régulièrement l'usure des plaquettes de frein et assurez-vous qu'elles soient bien enfoncées dans leur logement.

Il conviendra de porter une attention particulière à l'épaisseur des plaquettes de freins. Si les rainures disparaissent, c'est qu'il n'y en a plus assez et que vous risquez d'entamer la ferraille et de vous mettre en danger en ayant des freins inefficaces.

En cas de doute, se référer et s'adresser à un professionnel. Pour des raisons de sécurité, le système de freinage doit être révisé tous les 12 mois.

Cette opération doit être incluse dans l'entretien annuel effectué par un atelier de réparation et d'entretien de bicyclettes agréé.

AUTRES COMPOSANTS ET CONSOMMABLES

Chacune des pièces d'origine du vélo a été soigneusement étudiée. Il conviendra donc de veiller à utiliser les pièces d'origine, notamment pour les composants ayant trait à la sécurité du cycliste, pour un usage normé. Tout changement sera la responsabilité de son propriétaire. Pour les consommables et composants présents sur le vélo, il conviendra de les remplacer en cas d'usure par des composants similaires ou équivalents.

LES RÉFLECTEURS

Les réflecteurs doivent être propres, bien fixés et positionnés de façon à pouvoir identifier la bicyclette la nuit avec une visibilité avant, arrière et latérale. Les unités endommagées doivent être remplacées rapidement. Vos réflecteurs sont un élément de sécurité important de votre vélo, ne les enlevez pas. Tous les trois mois, vérifiez le maintien des réflecteurs avant, arrière, de la pédale et de la roue et assurez-vous qu'ils sont bien serrés. Vérifiez l'alignement des réflecteurs avant et arrière, leurs surfaces réfléchissantes doivent être perpendiculaires au sol.

GARDEZ LES RÉFLECTEURS PROPRES EN TOUT TEMPS.

CÂBLES DE COMMANDE

Remplacez les câbles usés ou endommagés. Ne pliez pas les câbles. Les câbles s'allongent à l'usage, ajustez-les en conséquence. Maintenez les câbles de commande lubrifiés.

POIGNÉES

Remplacez les poignées usées. Assurez-vous qu'elles soient bien ajustées.

ACCESSOIRES

ÉCLAIRAGE

Les vélos comprenant un éclairage (piles ou dynamo), il conviendra d'en vérifier le bon fonctionnement (ampoules et piles fonctionnelles) et veiller à les remplacer en cas de besoin.

ASSEMBLAGE DES COMPOSANTS LIVRÉS NON MONTÉS

Se référer à la notice d'assemblage ci-jointe et livrée avec chacun des vélos.

GARANTIE

CE QUE COUVRE LA GARANTIE

Tout défaut de matière ou de fabrication constaté par votre revendeur, ou le client, nécessite le remplacement des pièces défectueuses par des pièces conformes et de même usage.

Cette garantie ne fait en rien obstacle à la mise en jeu de la garantie légale des vices cachés.

La seule obligation de Aevon Bikes dans le cadre de cette garantie est de réparer ou de remplacer le(s) produit(s), au choix de Aevon Bikes.

CE QUE LA GARANTIE NE COUVRE PAS

Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle.

Les dommages résultant d'un mauvais entretien ou d'un usage non adapté du vélo.

Les dommages causés par une surcharge engendrant une déformation (tube de selle, bases, porte-bagages).

La rouille sur le cadre, la fourche, les portes-bagages ou les composants du vélo.

Les dommages liés à l'usure (ampoules, piles, câbles et gaines, plaquettes de frein, plateaux, chaîne, pignons, roue libre, jantes, pneus, chambres à air, poignées, selle, pédales...).

Le produit ayant fait l'objet de modifications.

Les dommages résultant d'un accident, incendie, de la foudre, la tempête, du vandalisme ou lors du transport du vélo.

Les défauts ou dégradation de peinture du cadre, de la fourche et des accessoires.

APPLICATION DE LA GARANTIE

Absence de choc : le produit ne doit pas présenter de dommage dû à des conditions d'utilisation anormales.

Le produit doit être utilisé conformément à son mode d'emploi et régulièrement entretenu chez votre revendeur cycle.

Si les pièces d'origine n'ont pas été remplacées.

Aevon Bikes sera le seul arbitre pour déterminer si les dommages sont dus à des défauts de matériaux et de fabrication. Cette garantie s'applique uniquement au propriétaire initial et n'est pas transférable.

Pour toute demande de réparation, demandez une autorisation de retour, de réparation ou de remplacement directement à Aevon Bikes ou à votre distributeur ou votre revendeur.

Les réclamations au titre de la garantie nécessitent une preuve d'achat et doivent être effectuées auprès d'un revendeur agréé. Tous les frais de port, d'assurance ou d'expédition encourus lors de l'envoi de vos composants Aevon Bikes pour réparation sont à la charge du client.

DURÉE DE LA GARANTIE

- Composants : 2 ans
- Cadre : 5 ans